

IDB155-652/05

**Country: HAITI**

**Project: PROGRAMME DE REFORME ET D'INVESTISSEMENT POUR LE SECTEUR DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**Sector: Water Supply**

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE POUR ADQUISITION DE MATERIELS ET D'EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES**

**Prêt n° 1010/SF-HA**

**Appel d'Offres International AOI n° 4-01/05**

Cette invitation de soumission est en relation avec l'avis général d'acquisitions pour le Programme qui a été publié dans l'édition sur Internet du *UN Development Business* n° 618 du 16 novembre 2003.

Le Gouvernement de la République d'Haïti représenté par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) a obtenu un prêt de la Banque interaméricaine de développement (BID) pour financer le Programme de Réforme et d'Investissement pour le Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement. Une partie des fonds de ce financement doit effectuer les paiements éligibles au titre de contrats avec des firmes pour la acquisition de:

**Lot 1: CAMEP.**

Pompes et accessoires, génératrices, matériels et équipements hydrauliques pour la réhabilitation de réseaux et réparation de fuites.

**Lot 2: SNEP (pour le bureau de Hinche et du Cap-Haitien).**

Matériels et équipements hydrauliques pour réparation de fuites

Cet appel d'offres est ouvert à tous les candidats des pays membres de la BID. L'Unité de Réforme du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (URSEP) invite les candidats éligibles à présenter leurs requêtes sous enveloppes scellées.

Les candidats éligibles qui sont intéressés pourront obtenir, à partir du 4 avril 2005 à 9 heures. Les documents d'appel d'offres en langue française suite à une demande écrite ou en se présentant en personne à l'adresse indiquée ci-dessous et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de 50 US\$ ou la contre valeur en gourdes au taux de référence de la Banque de la République d' Haïti (BRH) le jour de l'acquisition de document. La forme de paiement se fera par un chèque de Direction émis à l'ordre de l'URSEP. Le document d'Appel d'Offres pourra aussi être envoyé par service de courrier lequel devra être payé par la firme consultante. L'URSEP n'endossera pas la responsabilité pour les dossiers perdus ou livrés tardivement.

Les requêtes devront être remises à l'adresse indiquée dans les documents avant ou au plus tard le 19 mai 2005 à 11 heures. Les candidatures tardives seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui désirent assister à l'ouverture à la date

et à l'heure indiquées dans les documents d'appel d'offres. L'URSEP ne sera en aucun cas responsable des dépenses encourues par le candidat pour la préparation ou la présentation de sa soumission.

Pour la comparaison des requêtes des soumissions, uniquement seront utilisés les facteurs, méthodes et critères établis dans critères d'évaluation et critères de qualification, en conformité avec les dispositions spécifiques des instructions aux candidats.

Tous les candidats seront informés à temps des résultats de leur participation.

URSEP

Angle Rue Metellus et Borno n° 15

Pétion-Ville, Haïti HT 6143

Tel: (509) 257-1867

E-mail: [ursep\\_haiti@ursep.org](mailto:ursep_haiti@ursep.org)